

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Attractivité Economie Emploi
- Contractualisation - Coopération
internationale
P.Cerdan - AM
N° 2018-D-136

**DECISION PAR SUBDELEGATION
D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AUTORISATION DE DEPOT D'UNE CANDIDATURE
A L'APPEL A PROJET DU MINISTERE DE
L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES DEDIE
A LA RELATION FRANCO-MEXICAINE**

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°1 du conseil communautaire du 5 janvier 2017 portant élection de Monsieur Jean-François Dauré en qualité de Président de GrandAngoulême ;

Vu la délibération n°36 du 19 janvier 2017 portant délégation à Monsieur le Président pour autoriser le dépôt de candidature aux appels à manifestation d'intérêt et /ou des dossiers de candidatures aux appels internationaux, européens, nationaux, régionaux ou départementaux,

Vu l'arrêté n°81 du 11 juillet 2017 de Monsieur le Président subdélégué à Monsieur Xavier Bonnefont en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visées,

DECIDE

Article 1 – Est autorisé le dépôt de la candidature de GrandAngoulême à l'appel à projet international du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dédié à la relation franco-mexicaine, dans la continuité des relations entre GrandAngoulême et la municipalité de Zapopan (Mexique).

Article 2 – En cas d'issue favorable, des subventions seront sollicitées auprès des partenaires après autorisation du bureau communautaire titulaire de cette attribution par délégation du conseil communautaire.

Article 3 – Monsieur Le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **20 avril 2018**

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 23 avril 2018
Publié ou notifié,
Le 23 avril 2018